

Suivez-nous sur
f communededardilly

Plus d'infos
sur dardilly.fr

04-05
LE DOSSIER DU MOIS

Investir pour l'avenir



SUR PLACE
OU
À EMPORTER ?

06
GROS PLAN SUR
Respect !



07
SPORT & CULTURE
Le plein de sensations !



08
INITIATIVE CITOYENNE
Aidez la recherche !

Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous...

Rose-France Fournillon
Maire

Bruno Grange
1^{er} adjoint aux Ressources humaines, finances, contrôle de gestion et prospective, optimisation

Marie-Reine Pigeaud
2^{ème} adjointe à la Petite enfance, enfance-jeunesse, éducation au développement durable

Yann Viremouneix
3^{ème} adjoint au Développement urbain, économique, commercial et agricole, anciens combattants

Marie-Pascale Stérin
4^{ème} adjointe à l'Action sociale solidarité, handicap, économie sociale et solidaire

Thierry Martin
5^{ème} adjoint au Cadre de vie, patrimoine, maîtrise de l'énergie, investissements écocitoyens, modes doux

Bernard Paget
6^{ème} adjoint à l'Animation, vie culturelle et sportive, jumelages, intercommunalité culturelle et sportive

Jean-François Fargier
7^{ème} adjoint à la Sécurité, la prévention et la proximité

Permanences sur RDV auprès de l'accueil de la mairie

Notaire et Avocat
Vendredi 5 avril et vendredi 3 mai à partir de 13h30

Conciliatrice
Mardi 2 avril et mardi 7 mai à partir de 13h30

Les permanences rencontrent un certain succès à Dardilly. Merci de respecter vos horaires et jours de rendez-vous, ou d'annuler votre réunion à l'avance le cas échéant auprès de l'accueil de la mairie, afin de permettre à chacun d'accéder à ce service citoyen proposé gratuitement aux habitants de la commune.

Directeur de la publication et de la rédaction : Rose-France Fournillon
Edition et rédaction : Mairie de Dardilly
Impression : Imprimerie Cusin
Crédit photos : Mairie de Dardilly
Création et réalisation : Ema Design, Beata Jagla



Mairie de Dardilly
Place Bayère - 69574 Dardilly Cedex
Tél : 04 78 66 14 50 - Fax : 04 78 47 58 76
contact@mairie-dardilly.fr - www.dardilly.fr



ÉDITO

Confiance financière



Bruno Grange
Adjoint aux Finances

Stabiliser les dépenses de fonctionnement pour mieux investir. Pour la première fois à Dardilly, les dépenses de fonctionnement n'ont pas augmenté en 2018. Elles ont même diminué de 0,1%. Les efforts d'optimisation des ressources et de rationalisation des dépenses portent leurs fruits.

Depuis 2014, l'Etat a baissé drastiquement les dotations aux collectivités locales. Cela s'est traduit pour Dardilly par une perte d'environ 800 000 euros l'année dernière. Dans ce contexte économique particulier, nous aurions pu augmenter les impôts pour maintenir notre capacité d'investissement. Ce n'est pas la voie que nous avons choisie. D'autres leviers sont actionnés par votre municipalité pour continuer d'investir pour l'avenir, tout en répondant à vos besoins quotidiens. Sans hausse des taux d'imposition locaux. La maîtrise des dépenses fait ainsi l'objet d'une attention particulière au cœur de nos politiques publiques. Dès le début de ce mandat, l'équipe municipale a mis en place une politique volontariste de maîtrise des dépenses dont nous voyons aujourd'hui les bienfaits sur les finances locales.

Cette stabilité se caractérise principalement par une baisse du nombre de fonctionnaires, grâce à une démarche d'optimisation dans de nombreux services et par l'externalisation.

Ceci tout en maintenant un service de qualité aux Dardillois, notamment dans le domaine de l'enfance qui a toujours été une priorité pour notre équipe municipale.

L'autre évolution significative est le niveau d'endettement de la commune au plus bas depuis 2012. L'endettement représente moins d'une année d'épargne, ce qui est très largement inférieur au taux demandé aux principales collectivités (pas plus de 9 années d'épargne pour l'endettement).

Conformément à nos engagements depuis 2002, les taux d'impôt n'augmenteront pas en 2019. Les 51 % de Dardillois bénéficiaires de la réforme gouvernementale visant la suppression à terme de la taxe d'habitation verront celle-ci diminuer de 64 % par rapport à leur montant de 2017, sauf changement familial.

Cette bonne santé financière nous permet de continuer à investir fortement en 2019. Avec une enveloppe de plus de 4 millions d'euros dédiée aux investissements, nous continuons d'agir pour l'avenir tout en améliorant votre quotidien. La municipalité confirme par ailleurs sa position forte dans l'économie locale en poursuivant une politique ambitieuse d'investissement qui contribue également au dynamisme de notre territoire. C'est donc en toute confiance financière que nous abordons cette année 2019.

Bruno Grange
Adjoint aux Ressources humaines, finances, contrôle de gestion et prospective, optimisation

EN ACTION

Don d'arbre

La commune de Dardilly vous offre un arbre pour tout nouveau permis de construire accordé. Ce don est accessible aux porteurs de projets sur simple demande. Il a pour objectif de leur permettre de contribuer, à nos côtés, à la présence de la nature dans notre ville à la campagne tout en embellissant leur cadre de vie, en plantant un arbre dans leur jardin. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la charte de l'arbre, qui s'articule autour de multiples actions visant à préserver le patrimoine arboré de la commune.



Anne Martel
Responsable du service urbanisme

BRÈVES

Dardilly vous offre des poules



Chaque Français jette en moyenne 20kg de déchets alimentaires par an. Soit l'équivalent d'un repas par semaine. Avec un impact réel sur l'environnement et l'économie pour assurer leur traitement. Ville à la campagne, la commune innove et subventionne désormais l'achat de poules par les Dardillois. Les bénéfices de cette initiative sont multiples. Les poules constituent un excellent moyen de recycler les déchets organiques, dont elles se nourrissent, réduisant d'autant la quantité de déchets dans les poubelles. Tout en produisant 250 œufs par an. Où quand écologie rime avec économie. Pour bénéficier de l'offre, inscrivez-vous auprès des services techniques de Dardilly, avant le 12 mai. Deux poules vous seront remises le 25 mai, dans le cadre de la Quinzaine du développement durable, en échange d'un chèque de 17€, soit 50% du montant total. Le reste étant financé par la municipalité. Un sac de 30kg de compléments alimentaires vous sera également offert.

Infos et inscriptions auprès d'Eric Souvy
e.souvy@mairie-dardilly.fr

DARDI'QUIZ

Quelle distance couvrent les sentiers nature à Dardilly ?

- A 14 km
- B 18 km
- C 21 km
- D 23 km

Réponse : D. Les sentiers nature couvrent 23km à Dardilly. Aménagés et entretenus par la municipalité, ces espaces offrent autant d'intérêt qu'ils offrent de plaisir. Courir, faire du vélo, se balader en toute tranquillité. Un trésor vert à découvrir !

ÉTAT CIVIL

Naissances

Février
Arthur OLLIVIER le 10
Gabriel HUNTLEY le 12
Jessim GHERZOULI le 14.

Mars
Néo ROUX le 2
Acacia DOMINGOS CARLOS le 7
Yassine MOUNIR le 7
Imran BEN ADDI le 8.

Décès

Février
René DUMOND le 11
Déllys MALOCHET ép CARRÈRE le 12
Roland SIGALAT le 22
Jean-Pierre GUISET le 24
Monique FOURNIER veuve TARDY le 25

Mars
Marie BARGE veuve DUCREUX le 6
Catherine LARDELLIER le 6
Marie HARDY veuve PERRIN le 7
Jean ORTIGER le 8
Françoise HUGUENY ép ZAC le 12.

LE CHIFFRE DU MOIS



Contributions déposées par les Dardillois dans le cahier de propositions mis à disposition par la municipalité dans le cadre du Grand débat national. En parallèle, un débat citoyen, organisé par la mairie en partenariat avec des citoyens, a réuni plus de 80 personnes en février à L'Aqueduc.

LES BONS PLANS D'ANN

L'Esplanade en direct

L'Esplanade poursuit sa mutation. Demain, ce quartier d'avenir offrira un nouvel art de vivre à Dardilly avec son lot de logements, commerces, services et espaces publics arborés à l'abri des voitures. Vous souhaitez suivre l'avancée de ce projet ? Les incidences du chantier sur la circulation ? Mieux connaître ce programme d'aménagement essentiel pour Dardilly ?

Inscrivez-vous à la newsletter de L'Esplanade par simple mail à contact@mairie-dardilly.fr

Devenez testeur

Simplifiez-vous la vie : adoptez le pass Trabool. Musée Gallo-Romain, Boulevard périphérique nord, Bluely, TCL, Velov', Musée des Confluences, OL... cette nouvelle carte unique développée par la Métropole de Lyon réunit une multitude d'offres de partenaires sur un seul support. La démarche, innovante, recherche des testeurs. Jetez-vous à l'eau !

Commandez votre pass Trabool d'un simple clic sur trabool.com et participez à l'aventure. Simple et gratuit !

SOMMAIRE

04-05
LE DOSSIER DU MOIS
Investir pour l'avenir



06
GROS PLAN SUR
Respect !

Suivez-nous sur
[communedardilly](https://www.facebook.com/communedardilly)

Plus d'infos
sur dardilly.fr

07
FLASH INFO
SPORT & CULTURE
Le plein de sensations !



08
INITIATIVE CITOYENNE
Aidez la recherche !



ASSOCIATIONS

09
CHANTIERS EN ACTION

10
ARRÊT SUR IMAGES

LE DOSSIER DU MOIS

Investir pour l'avenir

La politique d'optimisation et de rationalisation des dépenses mise en place par l'équipe municipale porte ses fruits. Le budget 2019 s'appuie sur des dépenses maîtrisées et des recettes diversifiées. La bonne santé financière de la commune permet à Dardilly de continuer à investir pour l'avenir, tout en répondant aux besoins quotidiens des Dardillois. Pour la 18^{ème} année consécutive, les taux d'impôts locaux n'augmenteront pas.

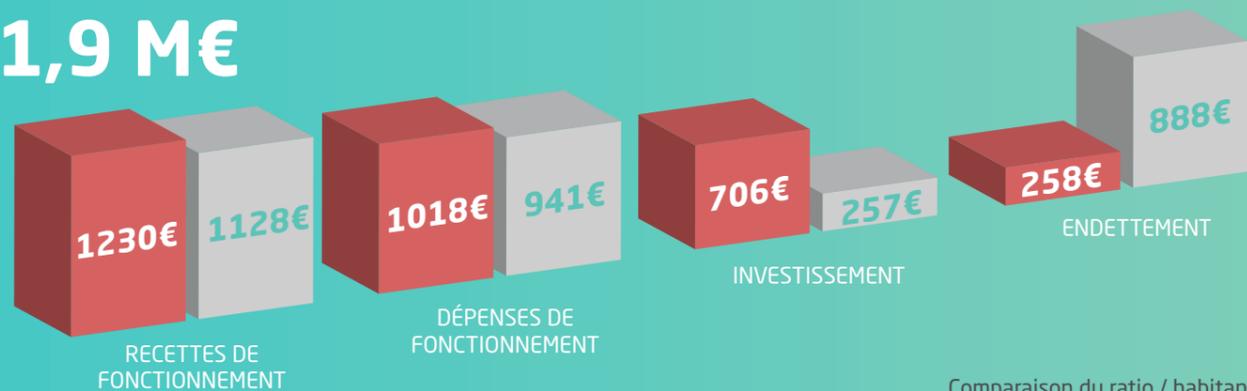
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

9,5 M€



ÉPARGNE BRUTE 2019

1,9 M€



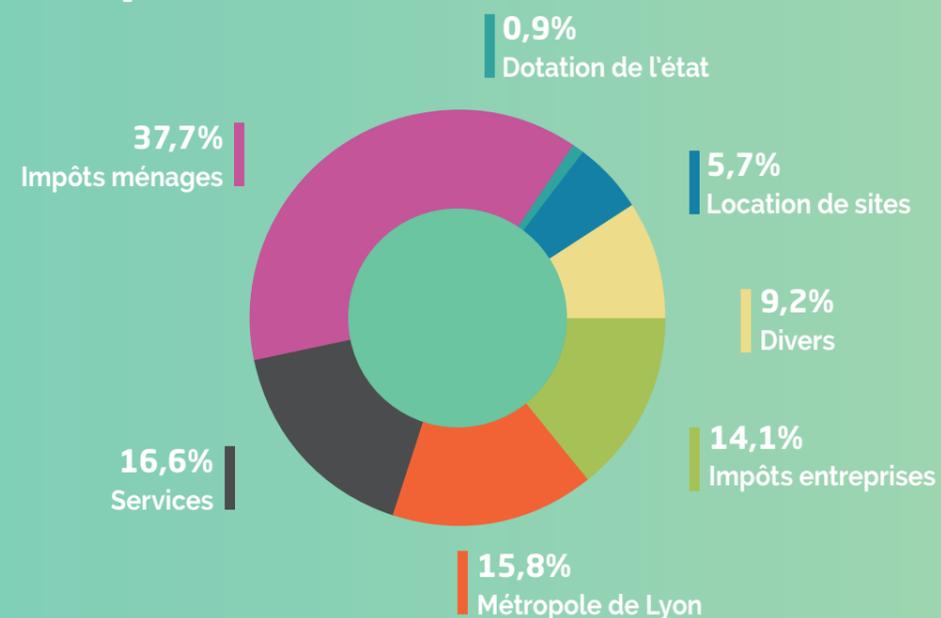
Comparaison du ratio / habitant :

■ Dardilly
■ Communes de strate identique

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. La somme sert à autofinancer les investissements réalisés par la commune sur une ou plusieurs années.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

11,4 M€



INVESTISSEMENTS 2019

4,3 M€



CHIFFRES CLÉS



414 000€
ALLOUÉS À UNE SOIXANTAINE D'ASSOCIATIONS DARDILLOISES



0%
D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION LOCAUX

2,5M€
D'ÉPARGNE BRUTE EN 2018

51%
DES DARDILLOIS BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION



Respect !



Le cadre de vie est l'affaire de tous. Le civisme aussi. Afin de préserver une commune agréable, restons vigilants ensemble au respect des règles élémentaires de vie en collectivité.

Trottoir, pas crottoir !

Marcher dedans du pied gauche porterait bonheur. Quoique. Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs excréments le sont beaucoup moins. Propriétaires d'animaux de compagnie, adoptez le réflexe « maître-propre » en ramassant les déjections de votre fidèle compagnon. Ce geste simple et citoyen permet aussi de réaliser des économies. Tout contrevenant s'expose en effet à une amende de 68€.

Bonnes heures

Pas d'inquiétude pour la quiétude. Par arrêté préfectoral, l'usage des tondeuses et engins à moteur est autorisé la semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Autant d'horaires à respecter pour cultiver de bonnes relations de voisinage !

Au feu !

Le saviez-vous ? 50 kg de déchets verts brûlés polluent autant que 9 800 km parcourus par une voiture diesel. Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets verts est proscrit en toute saison. Tonte, élagage, la Métropole et la commune renouvelle la mise à disposition d'une benne à végétaux verts à compter du 23 mars, sur le parking du lycée Rabelais.

En laisse

Le chien est le meilleur ami de l'Homme. Mais il peut aussi en effrayer certains. Les propriétaires de chiens sont invités à systématiquement tenir leur animal de compagnie en laisse sur l'espace public, y compris dans les bois ou dans les parcs. Soucieuse de garantir la tranquillité des promeneurs, la police municipale effectue régulièrement des opérations à vélo dans les bois de la commune pour rappeler aux maîtres leurs obligations quant à cette règle élémentaire de bien vivre ensemble.

Très chers dépôts

Les dépôts sauvages coûtent cher à la collectivité. Ils exposent aussi leur auteur jusqu'à 75 000€ d'amende. Faites des économies, rendez-vous en déchetterie ! Bon plan, une donnerie collecte désormais des objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité qui seront valorisés par des ateliers d'insertion avant d'être revendus à prix doux pour financer des actions solidaires du Foyer Notre-Dame des sans-abri. Ecolo, utile et citoyen !



Plus d'infos sur dardilly.fr

Chenilles processionnaires

Au printemps, les chenilles processionnaires descendent le long des troncs des pins impactés pour se loger dans la terre et pondre au pied de l'arbre. Il est impératif d'intervenir à cette période pour interrompre le cycle de reproduction. Comment ? En installant des pièges dès maintenant autour des troncs. Ces pièges sont disponibles dans toutes les bonnes jardinerie. Attention, la législation interdit de les jeter aux ordures. Il s'agit donc dans un premier temps d'entreposer le sac, fermé, jusqu'en septembre, puis de répandre le terreau obtenu, sans risque. Autre conseil, prenez garde à ne pas toucher les chenilles, dont les poils ont un caractère très urticant.

Travaux

Grdf procède à l'extension et à l'amélioration de son réseau dans le secteur compris entre l'avenue de Verdun, la rue de la Poste et le chemin Neuf, jusqu'au 19 avril.

Afin de permettre la réalisation de ce chantier dans de bonnes conditions de sécurité pour les opérateurs comme pour les usagers, la circulation sera :

- interdite chemin Neuf dans le sens descendant, durant les phases de terrassement, de 8h à 17h. Une déviation sera mise en place via l'avenue de Verdun, la route d'Ecully, le chemin des 3 Noyers, la rue du Curé d'Ars et le chemin du Cogny
- le sens de circulation du chemin de la Grabottière pourra être modifié si nécessaire dans la partie comprise entre la rue de la Mairie et la rue de la Poste
- la circulation pourra être interdite rue de la Poste
- la chaussée sera rétrécie avenue de Verdun. La circulation sera alternée manuellement ou par feux tricolores. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Pour la sécurité et le confort de tous, nous vous remercions de respecter ces préconisations et les règles de bon partage de la voirie, au volant comme à pied. Ces travaux s'inscrivent en préparation de l'aménagement de L'Esplanade. Le projet, conçu avec et pour les Dardillois, offrira à terme à Dardilly ce qui lui manque en matière de logements, de commerces et d'espaces publics. [➤ d'infos sur dardilly.fr](http://dardilly.fr)

Le plein de sensations !



La manifestation se déroulant en extérieur le 6 avril, un repli sera possible au gymnase Moulin Carron en cas de pluie.

Inédit. Sport en famille investit le complexe sportif de la Brocardière le 6 avril. BMX, foot, skate, beach volley... Petits et grands, faites le plein de sensations !

Habitué du gymnase Moulin Carron, le dispositif Sport en famille se délocalise au complexe sportif de la Brocardière pour sa dernière édition de l'année scolaire. Une occasion rêvée de partager le plaisir de faire du sport au gré d'activités adaptées aux petits et aux grands.

Au programme : beach volley, parcours gymnique, bodyfight, initiation au BMX sur la piste de la Brocardière et glisse urbaine au skatepark. Les amateurs de ballon rond pourront également arpenter le terrain qu'utiliseront les joueuses de la coupe du monde de foot féminin, entre ateliers pénaltys, animations et autre tournoi.

En parallèle, des ateliers permettront de se familiariser aux gestes qui sauvent au contact de l'association de cardiologie du Rhône dans le cadre des Parcours du cœur.

Du sport, en famille

Du sport, en famille, accessible à tous, à tout âge, gratuitement. Chaque samedi avant les vacances scolaires, le dispositif Sport en famille propose aux parents et enfants de partager ensemble un moment ludique autour d'activités sportives. Le concept, primé d'un trophée des maires et conduit en partenariat avec les associations locales, vise à contribuer à la découverte de pratiques sportives tout en favorisant la convivialité et le partage. A vous de jouer !

➤ Ouvert à tous, dès 3 ans. Gratuit.
Complexe sportif de la Brocardière, 9h30-13h.

A l'affiche à L'Aqueduc!



➤ **DUMBO VF**
Dimanche 21 avril à 17h00



➤ **CHAMBOULTOUT**
Vendredi 26 avril à 20h30



Aidez la recherche !

Ne jetez plus vos vieux stylos. Déposez-les dans les boîtes en forme de coccinelle installées dans les écoles, à l'accueil de la mairie ou chez vos commerçants partenaires.



Pratique

Quoi ? Déposez vos stylos usagés : stylos à bille et à plumes, feutres, porte-mines, marqueurs, surligneurs, correcteurs en plastique et métal.	Où ? Aux accueils enfance, à l'accueil de la mairie et chez vos commerçants partenaires.	Pourquoi des coccinelles ? Les personnes atteintes par la neurofibromatose présentent des tâches « café au lait » sur le corps.
---	--	---

Les fournitures usagées seront ensuite collectées par l'accueil enfance de Dardilly pour être revendues à une société de recyclage. Elles serviront à confectionner tous types d'objets en plastique. Les sommes réunies lors de cette opération solidaire seront reversées à l'association ANRFrance. Elles serviront à financer la recherche contre la neurofibromatose, une maladie génétique orpheline qui touche le système nerveux.

Initié par la FCPE, ce projet au grand cœur réunit les élèves de l'école primaire des Noyeraies, de l'école maternelle Grégoire et les enfants inscrits aux périscolaires des deux groupes scolaires. L'initiative vise par ailleurs à « mobiliser les enfants pour une cause juste et généreuse, faire grandir en chacun d'eux l'esprit de responsabilité et de solidarité, apprendre à organiser, en équipe, les étapes d'un projet concret et se sentir utile et valorisé » souligne Marie-Reine Pigeaud, adjointe à l'Enfance. Différents ateliers seront ainsi menés dans le cadre des activités périscolaires ou sur le temps de la classe, via notamment des actions de sensibilisation dont les enfants seront les principaux acteurs. Educatif, écolo et solidaire !

Déchets verts : rendez-vous au Rabelais

La Métropole et la commune de Dardilly renouvellent leur collecte saisonnière des végétaux verts au parking du lycée Rabelais. Objectifs : faciliter la vie des habitants, désengorger les déchèteries et réduire la pollution.



Que faire de ses déchets verts ? Avec l'arrivée des beaux jours, souvent propices à la taille, la question fleurit régulièrement dans les jardins de Dardilly. Le brûlage interdit par arrêté préfectoral, différentes solutions existent, dont le compostage et le dépôt en déchèterie.

A côté de chez vous

Après un test couronné de succès à l'automne dernier, une benne à végétaux verts est à la disposition des particuliers chaque samedi sur le parking du lycée Rabelais. Cette initiative, portée par la Métropole en étroite collaboration avec la commune, vise à désengorger les déchèteries, lutter contre la pollution en diminuant le transport et faciliter la vie des habitants. Une solution idéale alors que l'Ouest et le Nord de l'agglomération pèsent 30% des végétaux verts de l'agglomération.

Ecolo et simple

Les végétaux collectés seront revalorisés en compost. Le point de collecte est réservé aux particuliers résidant dans la Métropole. L'accès est libre et gratuit. Tous les végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, feuilles, branchages, etc. Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits. Pour le bien-être de tous, merci de préserver la propreté des lieux après votre passage.

➤ RDV chaque samedi du 23 mars au 15 juin, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

ASSOCIATIONS

Dardilly Art et Culture

L'Association propose de nombreuses activités (18 au total). Les animatrices et animateurs seront heureux de vous accueillir ! Réouverture de la section Découvertes à la rentrée de septembre 2019, animée par Chantal Bregere. Une sortie de pré-rentree aura lieu le 3 juin 2019 dans le Vieux Lyon avec pour thème "Monstres cachés et Gargouilles". Les ateliers créatifs "Dardycréa" animés par Sandrine Robuschi proposent des activités les mercredis après-midi et les après-midi pendant les vacances scolaires, il reste quelques places ! La section Voyages animée par Evelyne Pourchon envisage pour la prochaine saison des voyages courts (2 à 4 jours), en complément du programme traditionnel.

➤ Plus d'infos : www.dardillyartetculture.fr

Communication parents-enfants

Pour ses 30 ans, l'Association Indépendante des Parents d'Élèves (AIPE) a le plaisir de vous inviter à une conférence sur le thème

de la communication parents-enfants, donnée par Jean-François Laurent (auteur et conférencier, expert en médiation scolaire). Le 11 avril 2019 à 20h, salle Barbara à L'Aqueduc. La conférence sera suivie d'une discussion conviviale autour d'un verre offert par l'AIPE. Venez nombreux !

➤ Inscriptions sur la page Facebook de l'association (AIPE Dardilly)

Spectacle vivant des Gadjo's

L'association AIJC vous invite au spectacle des Gadjo's samedi 4 mai 2019 à L'Aqueduc Dardilly à 20h30. Ce spectacle "Y a rien à comprendre" a déjà été joué à guichet fermé six fois à Saint-Genis-les-Ollières. Venez partager avec eux le plaisir d'être ensemble, de ressentir tous les corps à cœur, la poésie parfois, l'absurde aussi et l'humour, toujours en embuscade. Prêts à rien ! Ouverts à tout ! Le bénéfice de cette soirée sera au profit des actions de l'association AIJC en Mauritanie.

➤ Tarif : 15€ (8€ - de 15 ans)
Réservations : 06 28 04 93 48
ou reservation@gadjos.com

Une championne régionale à la Compagnie d'Archers de Dardilly

La saison en salle s'est terminée avec le championnat régional à Annemasse pour les jeunes archers de la région le 10 février. Dans la catégorie Cadette Bare Bow, c'est Isaure de la compagnie d'archers de Dardilly qui s'est hissée sur la plus haute marche. Sélectionnée en seconde position à l'issue des concours qualificatifs de la saison, et à l'issue des tirs de classement, elle a su s'imposer par 6 points à 4 dans le duel final face à Alycia des archers de Chevalereuse. Ceci vient compléter une très belle saison où, outre de nombreux podiums, Isaure a également remporté le titre de championne départementale. Le Bare Bow ou arc nu, est une discipline où l'archer dispose d'un arc classique qui n'est équipé ni de système de stabilisation, ni de viseur. Un grand bravo à Isaure, ses entraîneurs et coach qui ont su porter haut les couleurs du club.



La lettre de l'opposition

"Le rapport de la commission d'enquête menée entre le 18 avril et le 7 juin 2018 au sujet du PLUH est paru. Peu de revendications ont été entendues. En effet Métropole et commission ont opposé d'une même voix à la majorité des contributions portant sur l'extension urbaine une fin de non-recevoir à tout ce qui n'est pas desservi par réseau collectif et tout ce qui se trouve sur le chemin de la trame verte et bleue ou dans les "Penap". L'argumentaire des pétitionnaires n'est que peu analysé et la réponse est toujours la même, implacable et adaptable à tous les cas de figure. Très décevant donc pour la majorité de ceux qui se sont manifestés. Ne peut-on étendre la zone de réseau collectif ? Qui a décidé du tracé de la trame sans tenir compte du bâti existant ? Tout ceci fait penser au fameux débat national organisé pour calmer les esprits mais qui nous nous en doutons ne fera pas beaucoup évoluer ou alors à la marge, la politique gouvernementale... Les 230 doléances présentées au commissaire enquêteur émanaient tout aussi bien de la Mairie et des services urbanismes, de l'Etat, de la chambre d'agriculture, de l'association DEA, de quelques entrepreneurs et pour la plus grande partie de propriétaires privés. Une cinquantaine d'entre elles seulement sur les 230 ont obtenu satisfaction tout ou en partie. Il est un fait que Dardilly contribue fortement au poumon vert de la métropole ce qui n'est remis en cause par aucun des dardillois qui sont fiers et respectueux de cette particularité avantageuse au sein de la seconde agglomération française, mais qui pose un problème alors que bon nombre de résidences se retrouvent exister dans des zones où il ne devrait pas y en avoir comme s'il fallait ignorer une réalité... Le plus grand nombre des revendications concernent les quartiers de La Beffe, Chênerond, Les Longes, chemin du Bois de Cros, qualifiés de zones naturelles que le bon sens remet en question comme ces habitants des Longes qui ne comprennent pas cet acharnement à le qualifier d'espace naturel ou agricole patrimonial alors qu'ils viennent d'être fortement impacté par les travaux de liaison de A89-A6 et qu'ils se retrouvent environnés de constructions et réserves routes etc... Le PLUH estime la capacité du développement résidentiel de Dardilly entre 900 et 1050 logements supplémentaires pour la période 2010 à 2030 alors que la commune de Dardilly elle-même ne souhaite qu'une capacité de 800 à 900 logements supplémentaires pour cette même période. La Métropole et la commission une fois de plus font la sourde oreille et entendent maintenir les objectifs de production de logements au niveau décidé. De nombreux dardillois vivent comme une injustice le classement de

leurs terrains en zone naturelle ou agricole alors qu'ils voient se multiplier les projets lucratifs de parcellisation et de lotissements des parcelles voisines des leurs situées dans des zones constructibles. La cohabitation entre nature et urbanisme devient de plus en plus difficile et de moins en moins rationnelle. La Métropole entend bien garder la main sur le nouveau PLUH ce qui démontre une fois de plus que nos communes ont de moins en moins de pouvoir de décision et vont devoir de plus en plus composer avec Lyon Métropole.

Gaëlle de La Roncière, conseillère municipale.



"Penap - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains de la Métropole de Lyon

Les périmètres PENAP sont des zonages permettant de figer la vocation agricole et/ou naturelle des terrains qu'ils concernent aux documents d'urbanisme (PLU et SCOT).

Ils permettent également la mise en place de projets de développement rural afin notamment de pérenniser et dynamiser l'activité agricole sur ces territoires grâce au programme PSADER-PENAP (projet stratégique agricole et de développement rural).

Le Schéma de cohérence territoriale (abrégé par l'acronyme SCOT ou ScoT) est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Le Code de l'urbanisme fixe le régime des SCOT aux articles R.141-1 et suivants.

Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat est un outil juridique qui régleme le droit des sols sur le territoire métropolitain à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique d'habitat, et d'environnement. Le futur PLU du Grand Lyon intègre pour la première fois la politique de l'habitat (PLH) et devient le PLU-H.

Ce lexique démontre la perte totale par la commune de Dardilly de la compétence urbanisme et habitat au profit de la communauté de communes qu'est la Métropole de Lyon. Les enjeux seront lourds en 2020 lors des élections territoriales séparées, commune - Métropole !

Jean-Yves Deloste tête de liste "j'aime Dardilly".

ARRÊT SUR IMAGES



1



2



3



4

Carnaval

1. Ecole Saint-Joseph
2. Ecole Grégoire
3. Ecole Noyeraies primaire
4. Ecole Noyeraies maternelle



* 9 mars *

Installation du nouveau Conseil municipal des enfants



* 9 mars *

Fête du jeu à L'Aqueduc



VEND
5
AVRIL

20H30

L'écume des jours

Atelier Théâtre Actuel

Une adaptation insolite et jazzy du chef-d'œuvre de Boris Vian, portée par un trio de comédiens qui jouent, chantent et racontent...

Eclats baroques

A la découverte de Jean-Sébastien Bach

VEND
3
MAI

20H30

Un voyage dans l'œuvre flamboyante et immortelle de Bach à l'église Saint Claude de Dardilly.

Plein tarif : 17 €, réduit : 13 €, Moins de 18 ans : 8 €
Abonné : 14 €, Pass Tribu : 46 € (2 adultes et 2 enfants)

L'AQUEDUC
PÔLE CULTUREL

59 chemin de la liasse, Dardilly
04 78 35 98 03
aqueduc.dardilly.fr

Les serres

Votre producteur local
Plants de légumes et aromatiques bio,
arbustes, vivaces et plantes annuelles
Ouvert du lundi au samedi

11-12/05 : FOIRE DE MAI
-10 % sur tous les Végétaux
Animation gratuite par nos étudiants
Rempotage des Orchidées à Dardilly

18/05: Formation « potager » à 14h00
à Dardilly
tarif 10€ par personne
Inscription : xavier.bunker@educagri.fr
-10% sur les aromatiques et plantes
potagères

Les serres du lycée
24 chemin de la brocardière
69570 Dardilly
Tél : 04 78 66 64 05
expl.dardilly@educagri.fr

Les serres de l'école
13 avenue de verdun
69130 Ecully
Tél : 04 78 33 45 96
expl.dardilly@educagri.fr



CABINET D'ART-THÉRAPIE VALÉRIE FORESTIER

PRATICIENNE EN MÉDIATIONS ARTISTIQUES CERTIFIÉE

Ateliers d'expression créatrice, médiations artistiques.
Enfants, adolescents et adultes.

Peinture / Dessin

Petites installations

Modelage

Écriture

Scéances au cabinet ou à domicile.
Ateliers collectifs en institution.

6 rue du Barriot, 69570 DARDILLY
06 16 11 87 64 / 09 83 45 31 37
Siret 834 482 150 000 10

www.valerieforestier.com
contact@valerieforestier.com

Secrétariat externalisé
pour vos besoins ponctuels ou réguliers



Camille GARNIER
Assistante Indépendante

Gali Office

27 route de la Tour de Salvagny
69570 DARDILLY

www.galioffice.com

06 62 19 69 72

galioffice@orange.fr

Aquarium de Lyon
Naturellement !

Une entrée enfant gratuite (*) ou 3€ de réduction (**)

Il vous de le découvrir !

40cm

(*) Une entrée enfant gratuite pour un plein tarif en caisse de l'Aquarium. Enfant jusqu'à 10 ans ou < 1.40m.
(**) 3€ de réduction, jusqu'à 4 personnes.

Offres non cumulables entre elles ainsi qu'avec d'autres promotions, billetterie internet, réductions et tickets CE.
Valable jusqu'au 30/04/20

WWW.AQUARIUMLYON.FR

EN QUÊTE D'UN
PARTENAIRE
INFORMATIQUE
FIABLE ?

Cre@tys.com

CREATYS - 1305 ROUTE DE LOZANNE 69380 DOMMARTIN - 04.72.54.57.85
www.creatys.com

La Maison Carrée

HÔTEL - BRASSERIE
BRASSERIE A. CAMUS

Du lundi au samedi, de 06h00 à minuit !

- Pizza au feu de bois
- Terrasse ombragée
- Vente à emporter
- Parking privatif
- Bar
- Hôtel 7j/7

1 RN6 69570 DARDILLY
04 78 64 95 91



TOUR
IMMO



BON D'ÉVALUATION GRATUIT

ACHAT VENTE LOCATION INVESTISSEMENT
SPÉCIALISTE DU NORD/OUEST LYONNAIS

AU 04 78 48 88 28

AGENCE TOUR DE SALVAGNY
5, RUE DE L'ÉGLISE
69890 LA TOUR DE SALVAGNY
contact@tourimmo.net

AU 04 72 32 12 51

AGENCE DARDILLY
15, AVENUE DE VERDUN
69570 DARDILLY
contact@tourimmo.net



WWW.TOURIMMO.NET